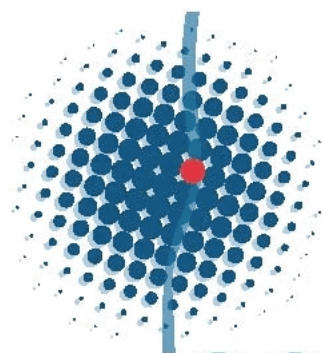




scoters
syndicat
mixte

**ANNÉE 2019
RAPPORT D'ACTIVITÉS**

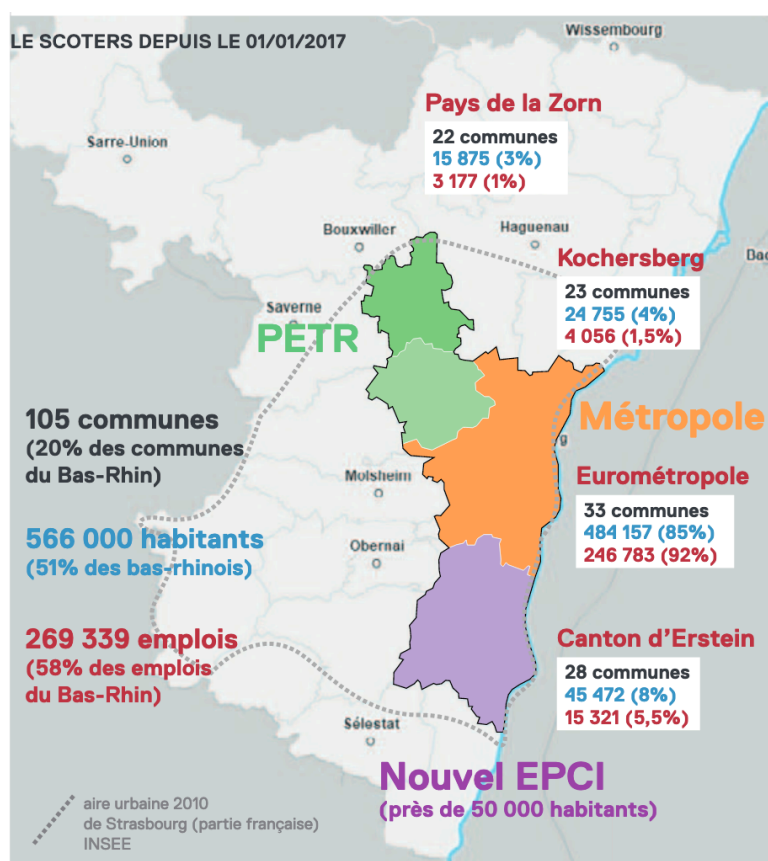
SOMMAIRE

LE TERRITOIRE DU SCOTERS AU 1^{ER} JANVIER 2019	- 3 -
LES MEMBRES	- 3 -
LE SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS	- 3 -
LA STRUCTURE	- 3 -
LE BUREAU	- 4 -
L'EQUIPE TECHNIQUE	- 4 -
L'ACTIVITE SYNDICALE DE L'ANNEE 2019	- 5 -
LES REUNIONS DU COMITE SYNDICAL	- 5 -
LES REUNIONS DU BUREAU	- 5 -
LA COMPATIBILITE	- 8 -
LE BUDGET 2019	- 9 -
LE PROGRAMME DE TRAVAIL 2019	- 9 -
EN REGIE	- 9 -
LE PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL AVEC L'ADEUS	- 10 -
LES TRAVAUX DE REVISION DU SCOTERS	- 11 -
ÉCHANGES ET DEBATS ENTRE ELUS DU TERRITOIRE	- 11 -
AUTRES ACTIONS MENEES EN 2019	- 11 -
ÉTUDE « FRICHE ET ENR »	- 11 -
PRESENTATION DE L'ETUDE FINALISEE AU COMITE SYNDICAL DU 13 JUIN 2019 PAR LE BUREAU D'ETUDES.	- 11 -
REFLEXIONS SUR LE FONCIER :	- 11 -
ÉTUDE GRAND EST SUR LE FONCTIONNEMENT DES SCOT MENEES PAR LA DREAL	- 12 -
PARTICIPATION AU COMITE DE PILOTAGE DE L'ETUDE, EN TANT QUE REFERENT FEDESCOT, AUX COTES DES SERVICES DE L'ETAT, DE LA FNAU ET DE LA REGION	- 12 -
RENCONTRE NATIONALE DES SCOT	- 12 -

Le territoire du SCOTERS au 1^{er} janvier 2019

Les membres

- La communauté de communes du Pays de la Zorn : 21 communes, 15 875 habitants
- La communauté de communes du Kochersberg : 23 communes, 24 755 habitants
- L'Eurométropole de Strasbourg : 33 communes, 484 157 habitants
- La communauté de communes du Canton d'Erstein : 28 communes, 47 472 habitants



Le SCOTERS compte plus de 570 000 habitants, 104 communes et 270 000 emplois.

Le syndicat mixte pour le SCOTERS

La structure

Créé le 25 mars 1999, le syndicat mixte pour le Schéma de cohérence territoriale de la Région de Strasbourg (SCOTERS) regroupe aujourd'hui 3 communautés de communes et 1 métropole.

Le comité syndical, organe délibérant du syndicat mixte, est composé de 30 délégués titulaires et de 30 délégués suppléants désignés pour une moitié par l'Eurométropole de Strasbourg et pour l'autre moitié par les communautés de communes membres.

Le bureau

Le bureau syndical, est composé de 12 élus (1 président, 4 vice-présidents et 7 membres), mis en place en juillet 2017 :

- **6 membres pour l’Eurométropole de Strasbourg**
 - Robert HERRMANN, Président
 - Yves BUR, 4^{ème} vice-président
 - Jacques BAUR
 - Alain JUND
 - Anne-Pernelle RICHARDOT
 - Thierry SCHAAL
- **2 membres pour la Communauté de communes du Canton d’Erstein**
 - Jean-Marc WILLER, 1^{er} vice-président
 - Eric KLÉTHI
- **2 membres pour la Communauté de communes du Kochersberg**
 - Justin VOGEL, 2^{ème} vice-Président
 - Etienne BURGER
- **2 membres pour la Communauté de communes du Pays de la Zorn**
 - Bernard FREUND, 3^{ème} vice-président
 - Xavier ULRICH

L’équipe technique

- Eve ZIMMERMANN, directrice
- Jessy MUCKENSTURM, chargée de mission
- Anne-Marie SCHLONSOK, assistante administrative et comptable

L'activité syndicale de l'année 2019

Les réunions du comité syndical

Les décisions du comité syndical sont consultables sur le site Internet du syndicat mixte.

<http://www.scoters.org/index.php/documents-administratifs-et-juridiques/deliberations>

1. Le 13 juin 2019

- Vote du compte administratif
- Vote du compte de gestion
- Vote du budget supplémentaire
- Avenant à la convention d'adhésion au service « paie à façon » du CDG 67
- Avis rendus par le Bureau en matière d'urbanisme
- Délibérations prises par le Bureau concernant le personnel
- Finalisation de l'étude friche
- Point sur les travaux de révision du SCOTERS

2. Le 24 octobre 2019

- Programme de travail partenarial 2020 de l'ADEUS : attentes du syndicat mixte pour le SCOTERS
- Débat d'orientation budgétaire
- Mise en compatibilité du SCOTERS suite à la déclaration de projet sur le Parc des expositions à Strasbourg
- Avis rendus par le Bureau en matière d'urbanisme
- Information sur le recrutement au poste de direction du syndicat mixte
- Information sur le marché refonte, maintenance et hébergement du site internet du SCOTERS
- Informations sur la révision du SCOTERS
- Présentation du « diagnostic agricole prospectif » réalisé par la chambre d'agriculture dans le cadre de la révision du SCOTERS

3. Le 13 décembre 2019

- Convention financière ADEUS 2020
- Vote du budget primitif 2020
- Avis rendus par le Bureau en matière d'urbanisme
- Risques statutaires
- Avenant à la convention d'adhésion au service PAF du CDG 67
- Révision du SCOTERS : validation de la « note d'intention » à l'attention des nouveaux élus

Les réunions du bureau

Les décisions du Bureau sont consultables sur le site Internet du syndicat mixte.

<http://www.scoters.org/index.php/documents-administratifs-et-juridiques/avis>

1. Le 11 février 2019

I. RESSOURCES HUMAINES

- Personnel : fixation du tableau des effectifs au 1er mars 2019

II. AVIS EN MATIÈRE D'URBANISME

- Modification n°2 du PLUi de l'Eurométropole de Strasbourg
- Permis d'aménager lotissement le Schwemmloch à La Wantzenau
- Permis d'aménager lotissement Trissermatt à La Wantzenau
- Permis d'aménager Les vergers du Fort Kléber à Wolfisheim
- Permis d'aménager rue de la Chartreuse à Strasbourg

III. AUTRES AVIS DU SCOTERS

- Avis technique rendu :
Permis d'aménager lotissement les Houblonnières à Truchtersheim
- Parc des Expositions : information sur la procédure de mise en compatibilité du SCOTERS
- Avis CDAC : information
- SRADDET : InterSCoT du 1er mars et préparation de l'avis PPA SCOTERS

2. Le 18 mars 2019

I. AVIS EN MATIÈRE D'URBANISME

- SRADDET envoi par mail le 12/03
- PLUi arrêté de la communauté de communes du Kochersberg

II. AVIS TECHNIQUES RENDUS

- Consultation : Directive Cadre sur l'Eau (DCE)
- Projet de Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) de l'III
- Consultation : Stratégie Locale de Gestion des Risques Inondation (SLGRI) Bruche Mossig
III Rhin (remis sur table)

3. Le 27 mai 2019

I. AVIS EN MATIÈRE D'URBANISME

- PPRI de la Bruche

- PLUi arrêté de la Communauté de communes de la Zorn
- Permis d'aménager à Duntzenheim
- Permis d'aménager entrée est de Blaesheim

II. AVIS TECHNIQUES RENDUS

- Permis de construire Starlette à Strasbourg
- PLUi de la communauté de communes du Pays Rhénan
- Permis d'aménager rue des Acacias Berstett
- Modification n°1 du PLU d'Herbsheim
- Directive inondation

III. RESSOURCES HUMAINES DU SYNDICAT MIXTE

- Remboursement des frais professionnels des agents

4. Le 17 octobre 2019

I. AVIS EN MATIÈRE D'URBANISME

- PLU arrêté de Daubensand
- PLU arrêté de Kertzfeld
- PLU arrêté d'Obenheim
- Modification n°3 du PLU de Sand

II. AVIS TECHNIQUES RENDUS

- PLU arrêté de Schaeffersheim
- Modification simplifiée n°1 du PLU de Witternheim
- Permis d'aménager Lotissement Grassweg, tranche2, à Willgotheim
- Permis d'aménager rue des Alisiers à Hipsheim
- Permis d'aménager rue du souvenir à Truchtersheim
- Permis d'aménager zone d'activités rue de l'industrie Eschau
- Permis d'aménager extension du Parc des Nations Benfeld-Sand

5. Le 2 décembre 2019

I. AVIS EN MATIÈRE D'URBANISME

- Permis d'aménager rue des Acacias à Berstett

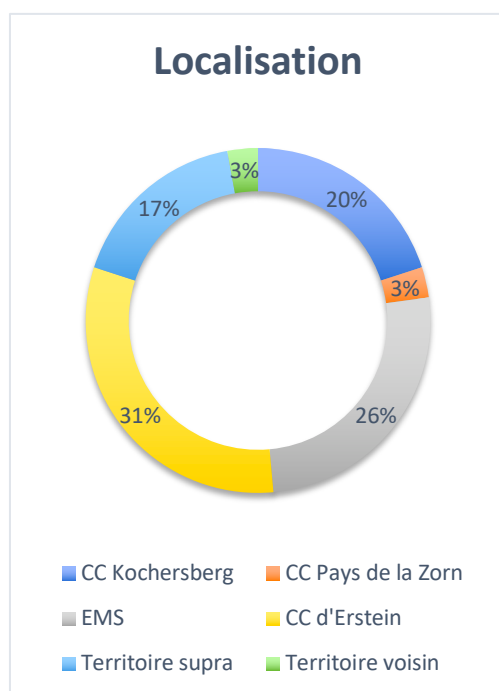
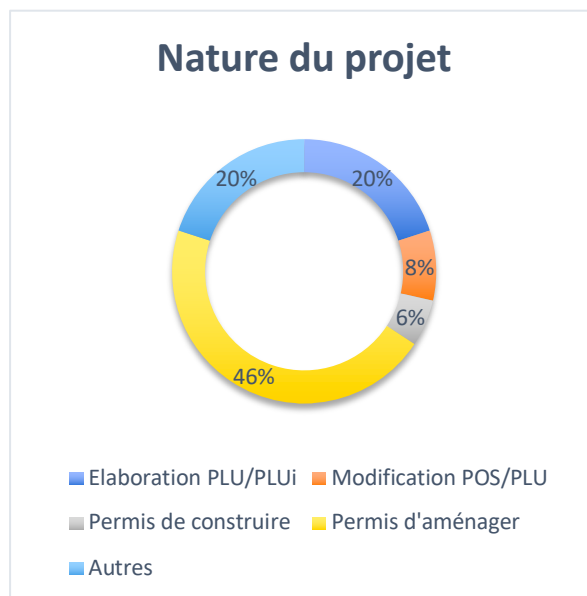
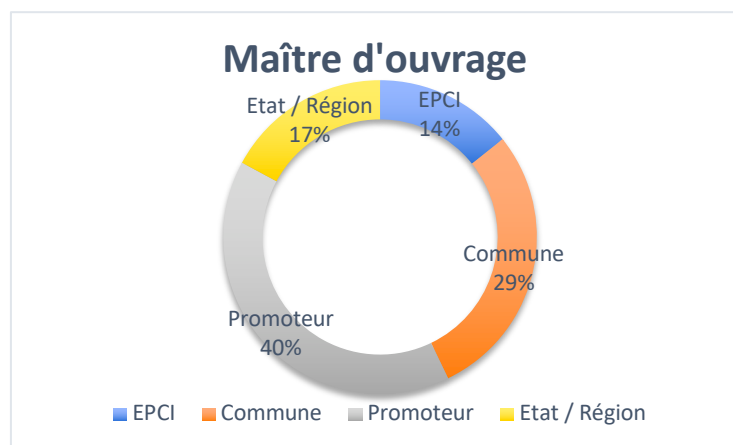
II. AVIS TECHNIQUES RENDUS

- Permis de construire Parc des Expositions de Strasbourg

La compatibilité

(voir avis rendus par le bureau – ci-dessus)

Le SCOTERS a rendu 16 avis en matière de compatibilité pour l'année 2019 et pris connaissance de 19 avis techniques, soit 35 projets examinés au total, selon le détail suivant :



A cela s'ajoutent 9 analyses de demande d'exploitation commerciale dans le cadre de la participation du SCOTERS en CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial).

L'équipe du syndicat mixte représente le SCOTERS en tant que Personne Publique Associée dans le cadre des procédures d'urbanisme (6 réunions PPA en 2019) et à des réunions informelles en amont des procédures avec les maîtres d'ouvrage (présentation des projets, lectures croisées de l'application du SCOTERS, ajustement au regard du DOO, etc.).

Une vingtaine de rencontres de ce type ont été organisées en 2019.

Le budget 2019

Le compte administratif 2019, voté le 15 juin 2020, laisse apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement – Dépenses

011 Charges à caractère général	119 820,13 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	161 878,17 €
65 Autres charges de gestion courante	75 001,96 €
67 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	
68 Dotations aux amortissements	28 693,79 €
TOTAL	385 394,04 €

Section de fonctionnement – Recettes

74 Dotations, subventions et participations	398 743,00 €
75 Autres produits de gestion courante	1 925,34 €
77 Produits exceptionnels	6 179,75 €
TOTAL	406 848,09 €

Résultat reporté	+ 21 454,04 €
Résultat de fonctionnement cumulé	+ 240 814,16 €
	+ 262 268,20 €

Section d'investissement – Dépenses

20 Immobilisations incorporelles	81 917,44 €
21 Immobilisations corporelles	0,00 €
TOTAL	81 917,44 €

Section d'investissement – Recettes

10 Dotations, fonds divers et réserves	832,66 €
28 Amortissements des immobilisations	28 693,79 €
TOTAL	29 526,45 €

Résultat reporté	- 52 390,99 €
Résultat d'investissement cumulé	+ 204 573,58 €
	+ 152 182,59 €

Le programme de travail 2019

En régie

- **Révision du SCOTERS :**
 - Consolidation du diagnostic et ébauche de PADD ;
 - Pilotage d'un diagnostic agricole prospectif, étude menée par la Chambre d'Agriculture réflexion autour des enjeux logistiques, rencontre des maires de bourgs-centres (secteur Zorn-Kochersberg)

- Concertation / Animation de terrain auprès des élus du territoire et des partenaires ;
- Mise en place d'actions de sensibilisation, formation, accompagnement des communes notamment suite aux travaux sur l'énergie (ateliers territoriaux, outils pédagogiques et visites de terrain), et en lien avec les champs de la révision (logistique, approvisionnement énergétique, habitat/mode de vie/précarité/consommation) ;
- ⇒ Développement d'outils de communication : site Internet du SCOTERS, documents de synthèse sur les travaux de révision.
- **Compatibilité et accompagnement des projets :**
 - Préparation des avis techniques en matière de compatibilité, CDAC etc. ;
 - Accompagnement des communes et intercommunalités lors de l'élaboration ou l'évolution de leur document d'urbanisme local et de leurs opérations d'aménagement ;
 - Mise en compatibilité du SCOTERS avec des projets structurants le nécessitant.
- **Démarches supra :**
 - Échanges InterSCoT ;
 - Implication dans le cadre du SRADDET et réflexion « foncier » (plateforme régionale du Foncier, InterSCoT, Fédération Nationale des SCoT) ;
 - Rôle de référent territorial de la Fédération Nationale des SCoT (Grand Est – Bourgogne/Franche-Comté) : participation aux réflexions nationales et organisation du séminaire de la Fédé Scot en janvier 2020 autour du foncier ;
 - Participation aux démarches supra SCoT ou territoriales (eau, environnement, énergie, foncier, mobilités...).
- Lancement d'un marché public pour refondre le site internet du SCOTERS
- Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « la planification urbaine au service des stratégies bas carbone et trajectoires 2°C » de l'ADEME dans le cadre de la révision du SCOTERS

Le programme de travail partenarial avec l'ADEUS

Dans le cadre du programme de travail partenarial, l'ADEUS accompagne le syndicat mixte en 2019 sur les actions suivantes qui sont liées étroitement à la révision du SCOTERS tel qu'acté sur la période 2018-2022 :

- **Approfondissement des études réalisées** en phase de suivi lors de l'évaluation ;
- Poursuite et ajustement des **outils de suivi du SCOTERS** (indicateurs, fiches outils, évaluation 2018, etc.) ;
- **Valorisation des travaux du programme de travail partenarial** de l'ADEUS (Grenelle des mobilités, « connecté », suivi foncier, plateforme de transition énergétique, zones d'activités, SRADDET, plasticité des territoires, transfrontalier, etc.) ;
- **Valorisation des travaux réalisés sur les 3 PLUi** du territoire (*récupération des données*) et un travail plus fin d'analyse et notamment de positionnement territorial (réflexion armature) à mener sur la communauté de communes du canton d'Erstein ;
- Valorisation et mutualisation de **réflexions avec les SCoT voisins**, notamment ceux également en révision ;
- Mobilisation des **ressources techniques de l'agence** notamment SIG-cartographie

- Mobilisation du **réseau de l'agence** : experts extérieurs, chargés d'études de l'agence, contacts partenaires externes publics et privés, etc. ;
- **Accompagnement en réunion** : présentations et co-animation ;
- Préparation des supports de présentation et rédaction des pièces du SCoT.

Les travaux de révision du SCOTERS

Suite à l'évaluation des effets du SCOTERS de 2018, la première révision du SCoT est engagée.

Échanges et débats entre élus du territoire

En présence du Président Robert HERRMANN, et associant les délégués du SCOTERS ainsi que l'ensemble des maires des communes du territoire :

- *1^{er} Février 2019 à Strasbourg* : présentation et échange sur les **projets et les enjeux par intercommunalités** du territoire du SCOTERS
- *11 Mars 2019 à Truchtersheim* : enjeux liés aux évolutions démographiques – **quel niveau d'ambition ?**
- *26 Avril 2019 à Benfeld* : **Grenelle des mobilités** – rencontre territoriale SCOTERS
- *avril 2019 à Strasbourg* : trois **ateliers « Qualité, architecturale urbaine et de vie »** organisés par l'Eurométropole de Strasbourg, ouverts aux élus du SCOTERS
- *17 et 27 Mai 2019 à Eschau et Holtzheim* : deux **séminaires « transitions »**, animés par Alain FAURE et Martin VANIER
- *24 octobre 2019 à Strasbourg (comité syndical)* : rendu et présentation du **diagnostic agricole prospectif** réalisé par la Chambre d'Agriculture
- *Octobre 2019* : lauréat de l'**AMI ADEME « planification urbaine au service des stratégies bas carbone et trajectoires 2°C »**
- *2 Décembre 2019 à Strasbourg* : **débat énergie** « îlots de chaleur/îlots de fraîcheur »
- *13 Décembre 2019 à Strasbourg (comité syndical)* : **validation de la « note d'intention » à l'attention des nouveaux élus** - synthèse des travaux sur le projet de territoire de 2019

En parallèle, le **Copil révision** s'est réuni à 6 reprises pour un premier niveau d'arbitrage sur différentes entrées thématiques (démographie, armature, agriculture, économie, enjeux environnementaux).

Autres actions menées en 2019

Étude « friche et EnR »

Présentation de l'étude finalisée au comité syndical du 13 juin 2019 par le bureau d'études.

Réflexions sur le foncier :

- Finalisation du SRADDET et InterSCoT
 - échanges techniques

- rencontres politiques : InterSCoT des présidents le 1^{er} mars, rencontres avec le Président et les Vice-Présidents de la Région les 22 mars et 26 avril
- Plateforme régionale du foncier : comité de pilotage et ateliers
- Réseau national des SCoT avec la Fédération Nationale des SCoT : démarche nationale Zéro Artificialisation Nette (ZAN), bases de données

Étude Grand Est sur le fonctionnement des SCoT menée par la DREAL

Participation au comité de pilotage de l'étude, en tant que référent FédéSCoT, aux côtés des services de l'Etat, de la FNAU et de la Région

Rencontre Nationale des SCoT

Les rencontres 2019 ont eu lieu du 26 au 28 juin à Metz. Elles ont porté sur les transitions.



Syndicat mixte pour le SCOTERS

13 rue du 22 novembre

67000 STRASBOURG

Tél. 03 88 15 22 22 / Fax 03 88 15 22 23

Email : syndicatmixte@scoters.org